



Bagarre entre mineurs de 13 ans, dois je aller voir les parents o

Par **Melina78**, le **01/12/2018 à 15:04**

Bonjour,rnrnVoilà j'ai un souci énorme et je ne sais que faire, c'est la première fois que je suis confrontée à ce genre de situation. Ma fille de 13 ans a eu une bagarre avec une autre d'un autre collègue qui a le même âge qu'elle. Cela s'est passé à l'extérieur car l'autre fille a demandé à la mienne de la rejoindre ailleurs pour régler leurs conflits et ma fille y est allée. Evidemment, bagarre et coups mais ma fille n'a fait que se défendre car c'est l'autre qui a tapé en premier avec vidéo à l'appui. Là, je veux emmener ma fille à l'hôpital car elle se plaint de courbatures, que dois je faire encore ? Dois je déposer plainte ? Dois je en parler à la vie scolaire ??? Dois-je aller voir les parents de l'autre fille qui s'est quand même déplacée de son collège vers le collège de ma fille avec l'intention de e battre ?rnrnConseillez moi je ne sais plus quoi faire, je ne peux pas laisser passer cela.rnrnMerci.

Par **Visiteur**, le **01/12/2018 à 15:23**

BonjourrnrnOui, un dépôt de plainte est possible par votre fille, mais accompagnez là.rnrnhttps://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1567

Par **Melina78**, le **01/12/2018 à 16:02**

Bonjour pragma. Merci pour votre réponse. Ma fille me parle de risques de représailles, que faire pour la protéger ?? Les CPE ne peuvent ils pas intervenir ??

Par **Tisuisse**, le **02/12/2018** à **06:24**

Bonjour,rnrnNON, les CPE n'interviendront pas sauf pour faire de la prévention, les faits s'étant passés en dehors du collège.